

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le dix décembre deux mille vingt et un à 18h30,

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	03/12/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	17/12/2021

OBJET :

Médiathèque : Projet culturel et scientifique

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST procuration à M. Alain BLANC, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Maryvonne GRENIER, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Mélissa FOULQUE, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Pauline FRABOULET procuration à M. Nicolas GEIGER, M. Eric GARCIN procuration à M. Christophe PIERREL, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Charlotte KUENTZ

Absent(s) :

Mme Isabelle DAVID

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

La Ville de Gap conduit un projet de rénovation de la médiathèque.

Dans ce contexte, il apparaît opportun de proposer à la collectivité un Projet Culturel et Scientifique (P.C.S.), permettant de décliner les priorités municipales en matière de lecture publique.

L'année 2020, malgré le contexte contraint de crise sanitaire, a permis d'entreprendre avec les équipes, une réflexion collective sur les grands enjeux d'avenir dans le cadre du projet de rénovation.

Les grandes priorités qui en découlent sont les suivantes :

- proposer une Médiathèque rénovée, agrandie avec des espaces modernisés et modulables,
- proposer du multimédia à tous les niveaux,
- rendre plus visibles et attractives l'ensemble des missions de la Médiathèque dans un périmètre élargi.

Ce P.C.S. a pour ambition de programmer les évolutions de la Médiathèque entre 2021 et 2025 et de donner cette visibilité aussi bien aux publics de la Médiathèque qu'à ses partenaires institutionnels.

En conséquence, il est opportun d'adopter pour la Ville de Gap le projet culturel et scientifique proposé pour la période 2021-2025, et d'en assurer la mise en œuvre.

Décision :

Il est proposé, sur l'avis favorable des commissions de la culture et des finances réunies respectivement les 25 novembre et 1er décembre 2021 :

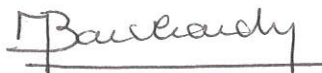
Article 1 : d'approuver le projet scientifique et culturel ci-après annexé de la Médiathèque de Gap pour la période 2021-2025;

Article 2 : d'autoriser M. le Maire à conclure tous les actes utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

La Maire-Adjointe



Martine BOUCHARDY

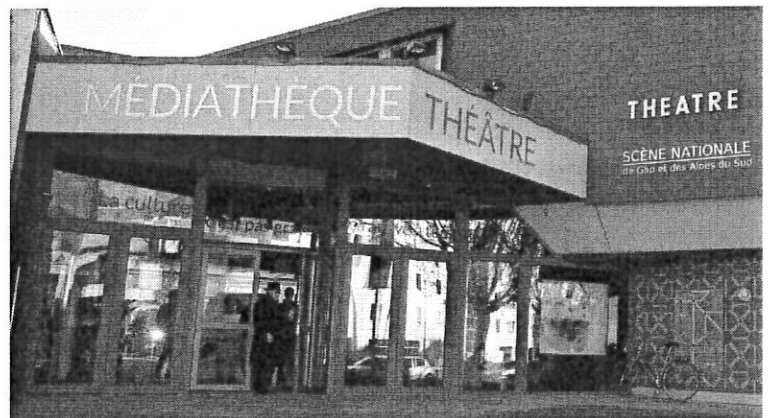
Transmis en Préfecture le : 21 DEC. 2021

Affiché ou publié le : 21 DEC. 2021

VILLE DE GAP
Direction de la Culture
Médiathèque municipale
137, Bd G. Pompidou
05000 GAP
Tél : 04.92.53.26.73
mediatheque@ville-gap.fr



Médiathèque municipale de Gap Projet scientifique et culturel 2022-2025



Sommaire

1. Préambule : présentation de la Médiathèque de Gap

- a. L'établissement**
- b. Les collections**
- c. Les publics**
- d. Le personnel**

2. Analyse du territoire

- a. Situation économique**
- b. Situation socio-culturelle**

3. Etat des lieux de l'établissement

- a. Forces**
- b. Faiblesses**

4. Objectifs politiques

- a. Une Médiathèque hybride**
- b. Un lieu de vie**
- c. Une tête de réseau**

5. Projet de rénovation

- a. Missions et enjeux du projet**
- b. Les travaux de rénovation**
- c. Schémas fonctionnels**
- d. Calendrier de réalisation**

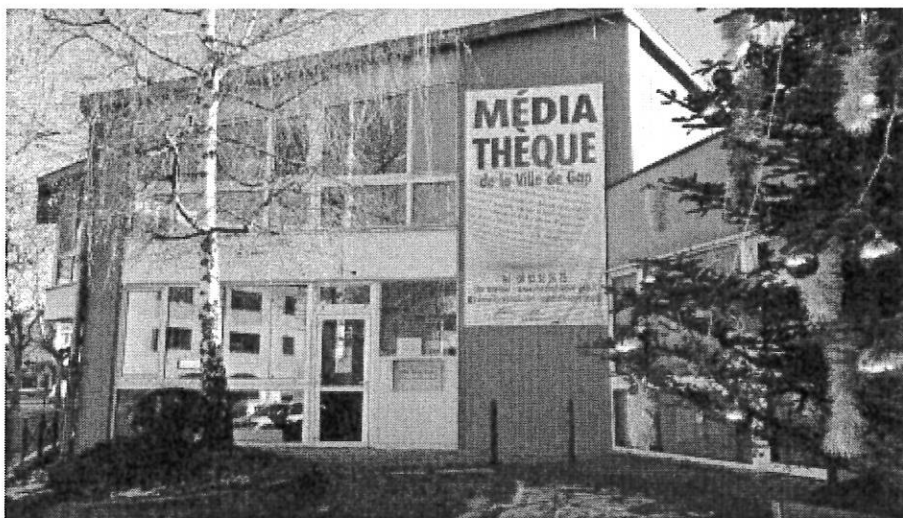
6. Politique documentaire de l'établissement

- a. Les acteurs de la politique documentaire**
- b. Les outils**
- c. Les services documentaires**

Annexe : Charte documentaire de l'établissement

1. Préambule : histoire de la Médiathèque de Gap

a. L'établissement



La Médiathèque de Gap depuis le boulevard Georges Pompidou

La Médiathèque municipale de Gap a ouvert au public le 16 décembre 1986. et a marqué un tournant dans l'histoire de la lecture publique pour la Ville de Gap et ses alentours. En effet, le nouvel établissement municipal, d'une surface de 1750 m², n'avait alors plus rien en commun avec l'ancienne bibliothèque de centre-ville de 234 m². Alors que cet ancien local était devenu vétuste et saturé (seulement 90 m² de réserves, section enfants de 20 m²), le nouveau bâtiment a permis d'accueillir un grand nombre d'usagers avec de nouveaux espaces : trois sections distinctes (Documentation, Romans, Jeunesse), une salle polyvalente pour l'action culturelle, un atelier de reliure, un garage dédié au bibliobus, une salle du conte et un atelier enfants. Parallèlement, les collections ont été nettement accrues. Sur le plan interne, l'équipe initiale (5,5 ETP en 1985) a presque doublé en 6 ans (9,5 ETP en 1991). La fréquentation a alors triplé.

Le projet de bibliobus prévu initialement dans l'architecture du bâtiment n'a jamais vu le jour. A la place, cinq médiathèques de rues ont été mises en place en 1996. Celles-ci étaient animées en lien avec les centres sociaux, les associations de quartier et l'association d'éducation populaire de Gap. En 1998, un médiateur du livre a été recruté pour assurer la coordination et l'animation des médiathèques de rues ainsi que la gestion des dépôts de livres. Cependant, les médiathèques de rues se sont peu à peu éteintes entre 2002 et 2006. La non-réouverture du poste de médiateur du livre en 2008 a marqué la fin de ce réseau.

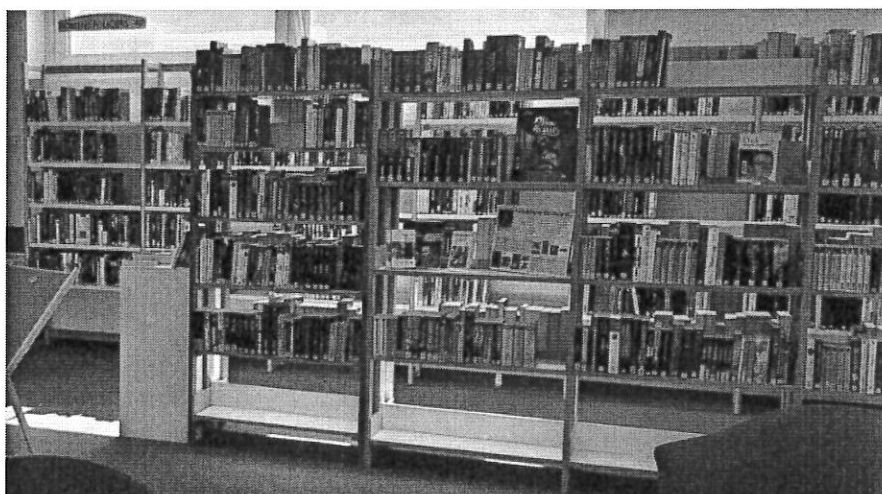
Depuis 2010, la Médiathèque de Gap s'inscrit dans un tournant numérique en mettant à disposition des publics, des ordinateurs portables, des tablettes et des ateliers multimédia. Depuis novembre 2018, cette offre s'est encore enrichie d'une plateforme de ressources numériques adaptées aux différentes générations de lecteurs, Gap'en num. La Médiathèque de Gap a ainsi vocation à suivre la

modernisation des médiathèques actuelles, axées sur davantage de convivialité et un accueil toujours plus adapté à ses différents publics.

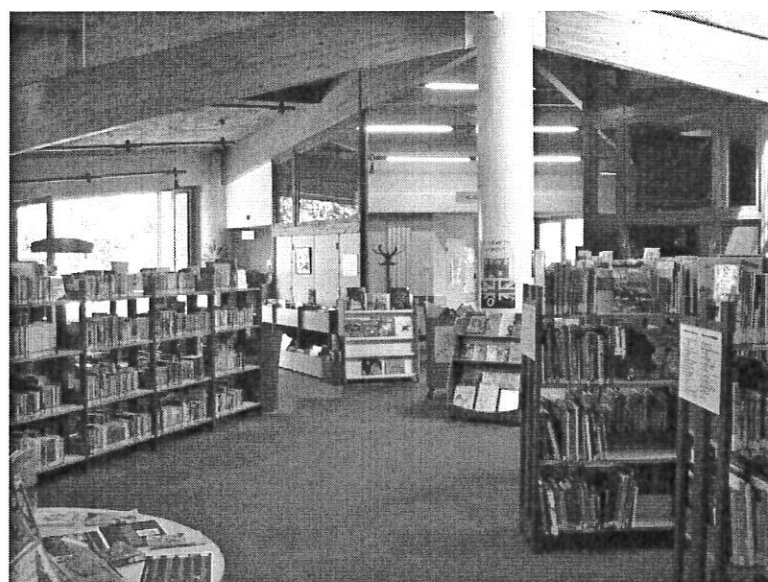
En 2021, le parc informatique de la Médiathèque s'est enrichi de 6 pc portables et a été doublé en fin d'année 2020.

L'accueil de la Médiathèque a été entièrement remis à neuf en août 2020, afin de proposer aux usagers un accueil plus dynamique et spécialisé en fonction de leurs besoins. Le plafond du rez-de-chaussée a été entièrement uniformisé sur le modèle de celui de l'accueil afin de garantir une meilleure isolation ainsi qu'un éclairage optimal dans le secteur Documentaires adultes.

b. Les collections



Les collections de science-fiction



Les collections de romans et de documentaires pour enfants.

Depuis l'ouverture du service en 1986 et jusqu'en 2008, les collections ont connu un accroissement continu. A raison de près de 5 000 acquisitions par an (3 180 ouvrages en 1985, 4 422 en 1991, 5 000 en 1994), le volume des collections contemporaines a rapidement augmenté : 28 000 ouvrages en 1985, 35 000 en 1987, 52 000 en 1991, 72 000 en 1994, 94 000 en 2001 et 100 000 en 2008. L'absence de désherbage au cours des deux décennies a expliqué l'augmentation constante des collections.

C'est à partir de 2008 que la politique documentaire a évolué, avec l'introduction du désherbage dans tous les secteurs. En 2021, le volume des collections s'est stabilisé à 100 000 documents empruntables, parmi lesquels 71718 livres imprimés modernes.

Le fonds des périodiques a augmenté de la même manière : 70 titres en 1985, 78 titres en 1987, 121 titres en 1991, 220 titres en 1994. En 2021, 150 titres vivants sont à disposition du public.

Cependant, cette augmentation du volume d'imprimés n'a été accompagnée d'une diversification des supports qu'à partir de l'année 2008. C'est seulement en 2008 qu'un petit fonds de DVD a été créé. En 2021, on compte 3993 DVD, soit 3 fois plus qu'en 2011, avec des collections encore très éclectiques et principalement des œuvres de fiction, mais aussi musicales, théâtrales, documentaires. Depuis 2010, un fonds de livres audio a été constitué. Constituant un support de plus en plus recherché par les publics malvoyants, le livre audio est également devenu populaire auprès du grand public. En 2021, on compte 1211 livres audio, répartis dans tous les secteurs de la Médiathèque.

En 2021, le budget d'acquisition annuel a connu une augmentation notable, passant de 75 000€ depuis plusieurs années à 77 000€. Cette augmentation permet ainsi à la Médiathèque de procurer à chaque habitant de la collectivité, 1,87€ de nouveautés documentaires annuels et d'avoisiner ainsi de très près le ratio recommandé par le Ministère de la Culture des 2€ par an et par habitant pour une médiathèque desservant une collectivité de plus de 40 000 habitants.

c. Les publics



Les publics de l'accueil

La Médiathèque a connu un véritable succès populaire lors de sa nouvelle installation en 1986 (2 668 inscrits en 1985, 4 196 en 1987, 7 007 en 1994). Mais l'absence d'intégration des nouveaux médias dans les collections de la Médiathèque a été dommageable à son attractivité à partir du début des années 2000. On a alors observé une lente érosion du nombre d'inscrits : alors que celui-ci était de 6 641 en 2000, de 6 382 en 2005, il n'était plus que de 5 226 en 2010.

En 2011, la Médiathèque a effectué ce tournant attendu vers les nouvelles technologies : 6 ordinateurs portables ont été déployés dans un espace numérique dédié, une connexion internet proposée au public. Des ateliers multimédia, principalement axés sur la découverte de l'environnement numérique et internet,

En 2021, la Médiathèque compte désormais 7223 inscrits actifs¹. Le taux d'inscription sur la population gapençaise est de 17,6 %². Ce taux est donc légèrement supérieur à la moyenne nationale, qui est de 16 %. La plupart des inscrits sont gapençais (80%). Par ailleurs, comme dans de nombreuses médiathèques municipales, le jeune public est très représenté : les moins de 16 ans représentent 31,2 % des lecteurs actifs (la moyenne nationale avoisine les 40%)

¹ "Un inscrit actif est une personne ayant eu une carte d'usager valide au moins un jour entre le 1 janvier et le 31 décembre de l'année concernant l'enquête. Il n'est pas nécessaire d'avoir emprunté un document pour faire partie des inscrits actifs." Source : Ministère de la Culture, Observatoire du livre et de la lecture.

² "**Il y a 41 059 habitants à Gap en 2021**, la population légale officielle de Gap est cependant de 40 895 habitants car le dernier chiffre officiel date du 31/12/2016 (populations légales de 2017, 2018, 2019 identiques). Le nombre d'habitants pour 2021 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de Gap sur la période de 2011 à 2016, soit 0.1%. La population de Gap est donc en **hausse**. C'est une **population qui rajeunit** avec un indice de vieillissement de 1 personne de 65 ans ou plus pour 96.6 habitants de moins de 20 ans." Source : ville-data.com

Le nombre de prêts est également en constante augmentation : 163 194 prêts en 2001, 161 026 en 2005, 174 819 en 2010, 204 914 en 2017 et 220 653 au 31 décembre 2019³. La décision prise au début de l'année 2010 de permettre aux inscrits l'emprunt simultané de 10 documents (contre 6 jusqu'alors) a également eu un fort impact sur le volume de prêts : celui-ci est passé de 166 135 en 2009 à 174 819 en 2010. Le prêt de 3 DVD par carte depuis l'année 2017 a également provoqué une augmentation manifeste du nombre d'emprunts.

d. Le personnel

• Répartition

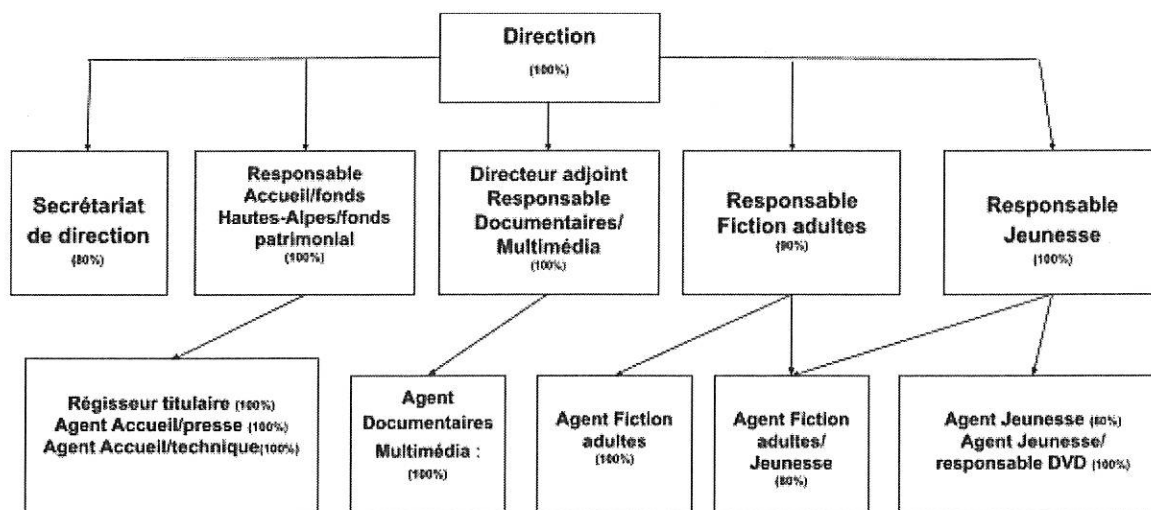
Le personnel de la Médiathèque se répartit comme suit : **13,2 ETP** dont :

- 1 direction (Conservateur - Titulaire) : 1 ETP
- 1 direction adjointe/responsable du secteur Documentaires/Multimédia (Assistant de conservation - Titulaire) : 1 ETP
- 1 responsable administrative à 80% ETP (Adjoint administratif - Titulaire) : 0,8 ETP
- 1 responsable Fiction adulte à 90% ETP (Assistant de conservation - Titulaire) : 0,9 ETP
- 1 responsable Jeunesse (Assistant de conservation - Titulaire) : 1 ETP
- 1 responsable Accueil/Presse/Fonds patrimonial (Bibliothécaire - Titulaire) : 1 ETP
- 1 régisseur de recettes (Adjoint administratif - Non titulaire) : 1 ETP
- 1 technicien/agent d'accueil (Agent technique - Non titulaire) : 1 ETP
- 1 agent d'accueil/chargée de la presse (Adjoint du Patrimoine - Titulaire) : 1 ETP
- 1 agent Fiction adulte à 90% ETP (Adjoint du Patrimoine - Titulaire) : 0,9 ETP
- 1 agent Jeunesse et cinéma à 80%(Adjoint du Patrimoine - Non titulaire) : 0,8 ETP
- 1 agent secteur Documentaires/Multimédia (Adjoint du Patrimoine - Non titulaire) : 1 ETP
- 1 agent polyvalent à 80% ETP (Adjoint du patrimoine- Non titulaire) : 0,8 ETP
- 1 responsable du fonds cinéma et agent jeunesse (Adjoint du Patrimoine - Non titulaire) : 1 ETP - **Recrutée en 2020 suite à l'arbitrage favorable du maire.**

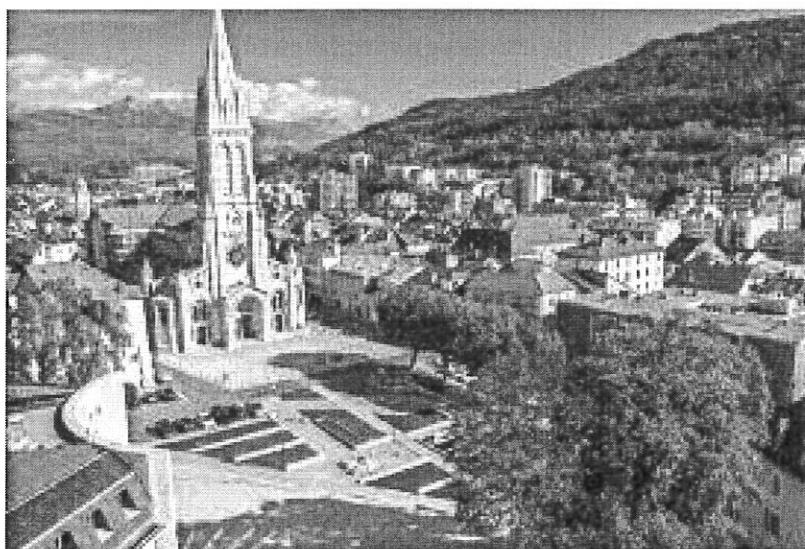
³ En raison de l'épidémie de Covid-19 ayant lourdement affecté le fonctionnement de la Médiathèque (5 mois de fermeture au total en 2020 dont 2 mois et demi de service de prêt sur commande), les données 2020 ne sont pas prises en compte. Il est toutefois à noter que l'épidémie n'a pas impacté le nombre d'inscrits, resté stable entre décembre 2019 et décembre 2020.

• Organigramme

En 2021, l'organigramme de la Médiathèque se présente comme suit :



2. Analyse du territoire



La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Arnoux de Gap.

La ville de Gap a un statut de ville-centre pour le département des Hautes-Alpes. Peuplée de 41 170 habitants (population totale INSEE 2017), elle est de loin la plus grande ville du département des Hautes-Alpes. Viennent ensuite Briançon (12 103 hab.) puis Embrun (6 659 hab.). Gap héberge la Préfecture, les services du Conseil Départemental et jouit d'une forte attractivité auprès du département entier. Elle joue ainsi le rôle de « capitale départementale » dans un environnement majoritairement rural mais valorisé par son environnement de montagnes et son économie largement axée sur le tourisme, d'hiver comme d'été.

a. Situation économique

Les données chiffrées ici utilisées sont issues des statistiques INSEE 2017.

• Géographie

Les voies de transport étant encore réduites, Gap présente les caractéristiques d'une ville enclavée. Le réseau routier est particulièrement déficient : aucune autoroute n'a été construite vers Grenoble (105 km) et celle vers Marseille (180 km) est incomplète. Les jonctions des grandes villes voisines par train ou par car sont longues. Toutefois, la finalisation de la rocade de Gap qui devrait être finalisée courant 2021 apportera une jonction rapide entre Gap sud et la route de Grenoble.

• Démographie

La population de la ville est en augmentation constante : 28 233 habitants en 1975, 33 444 en 1990, 37 332 en 2006 et 41 170 en 2021. La majorité de la population gapençaise se situe entre 30 et 59 ans (40%) ; les enfants (0-14 ans) et adolescents ou jeunes adultes (15-29 ans) constituent 34% de la population. Enfin, les 60-74 ans représentent 15% de la population. Sur le plan des foyers, les ménages avec famille représentent 58% de la population. La moitié des familles ont un ou plusieurs enfants.

• Emploi

La population active représente 72% de la population totale. Le taux de chômage est de 10,2%, ce qui est au-dessus du taux de la région (8,9%). Les principaux secteurs d'emploi sont les suivants : l'administration publique, l'enseignement, la santé ou l'action sociale (43,9%) ; le commerce, les transports, et les services divers (42,9%). La population se répartit en catégories socio-professionnelles de la manière suivante : les employés (34,5%), les professions intermédiaires (28,3%), les ouvriers (17,6%), les cadres et professions intellectuelles supérieures (12,9%) et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (6,1%).

L'économie gapençaise est fortement axée sur l'activité touristique. Située à proximité de deux parcs naturels (les Ecrins, le Queyras) et du lac de Serre-Ponçon, la ville bénéficie du tourisme vert l'été et du tourisme d'hiver grâce à la proximité des montagnes et des stations.

b. Situation socio-culturelle

Il existe un pôle universitaire à Gap, qui propose des formations dans différents domaines : Gestion des Entreprises et des Administrations, Maintenance des systèmes pluritechniques – Maintenance Aéronautique, Administration Economique et Sociale, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (S.T.A.P.S.) et Métiers de la Montagne. Cette antenne possède une médiathèque universitaire multidisciplinaire rattachée à l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II).

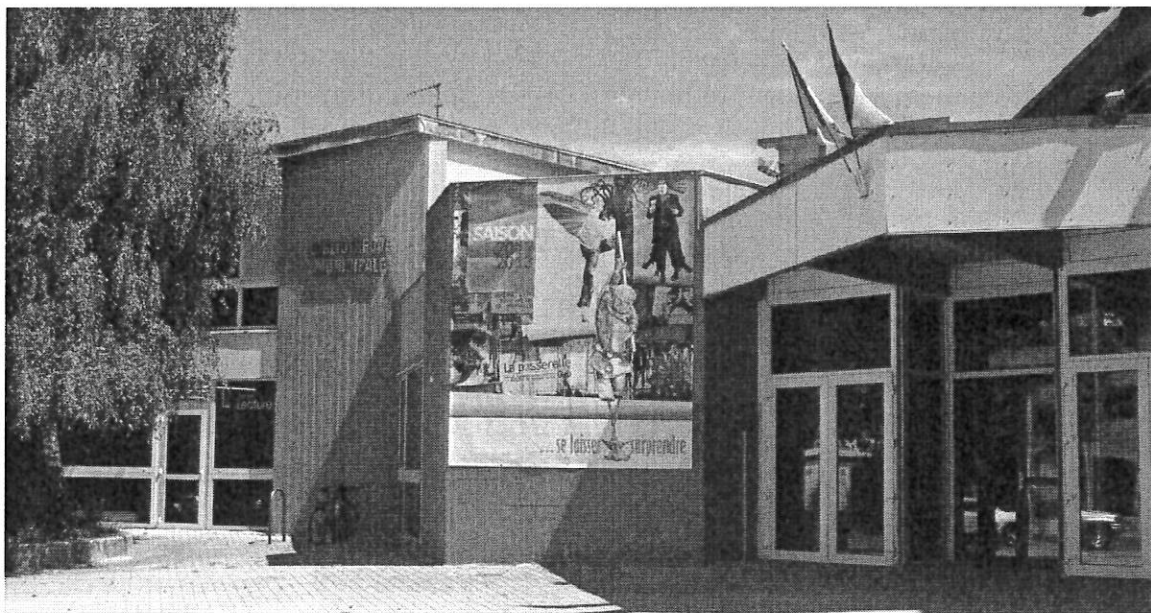
Cependant, la plupart des étudiants doivent aller dans d'autres villes pour suivre le cursus qu'ils souhaitent (Aix-Marseille, Grenoble et Paris notamment).

De nombreux acteurs culturels sont présents dans la ville : théâtre scène nationale, conservatoire à rayonnement départemental, salle de concerts du Quattro, Centre municipal de la culture et des loisirs, musée départemental, cinémas... La taille moyenne de Gap favorise les contacts entre les acteurs culturels et laisse un fort potentiel pour travailler en coopération. Les acteurs associatifs sont assez nombreux et rattachés à plusieurs disciplines.

En ce qui concerne le livre, quatre librairies sont présentes dans la ville : Davagnier, la Loupiote (jeunesse), Au coin des mots passants. Plusieurs associations sont actives dans ce domaine, notamment Fahrenheit 451, Lire et faire lire ou encore Littera 05. Enfin, le seul réseau de lecture publique présent sur le territoire est celui de la médiathèque départementale, dont les locaux se trouvent aussi à Gap ; la BD 05 dessert 120 communes de moins de 20 000 habitants.

À Gap, l'offre de lecture publique est apportée par la Médiathèque municipale, la bibliothèque du pôle universitaire, et les CDI des collèges et lycées. L'environnement est donc limité en termes de lecture publique.

3. Etat des lieux de l'établissement



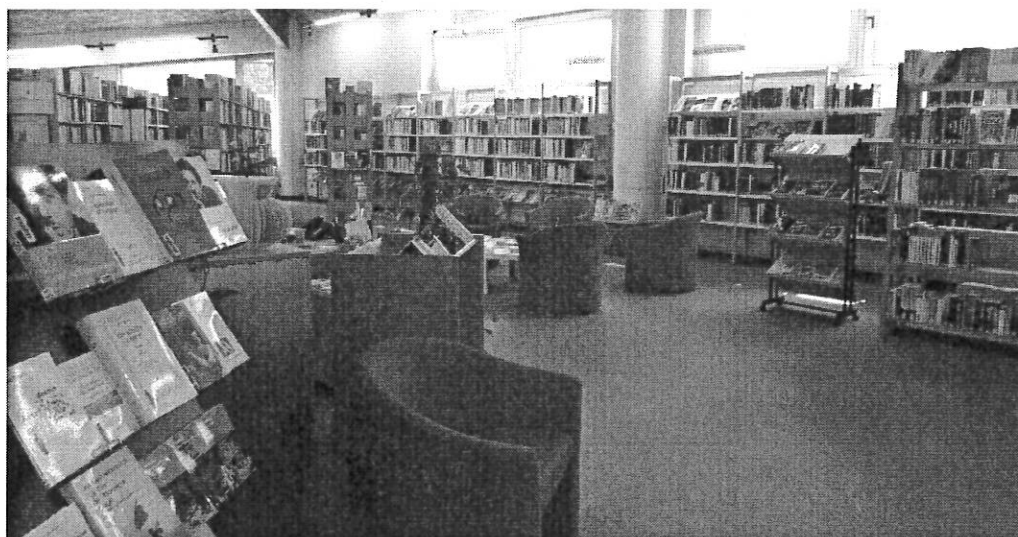
Le parvis de la Médiathèque en été

La Médiathèque municipale de Gap présente une situation très contrastée.

a. Forces

La Médiathèque a plusieurs atouts :

- ***Des collections d'imprimés riches***



Les romans adultes : plus de 10 000 références.

La Médiathèque recèle un fonds moderne d'environ 100 000 ouvrages, en très grande majorité empruntables. Un désherbage est régulièrement observé dans tous les secteurs. Cela permet de proposer au public des collections de qualité. Plusieurs secteurs méritent d'être remarqués :

- Le secteur Fiction : conséquent (20 000 romans), il propose une diversité de courants et d'aires littéraires. Par ailleurs, les livres en gros caractères (« Large vision ») constituent un fonds important (1 500 ouvrages) et très apprécié du public.
- Le secteur jeunesse : avec 30 000 ouvrages, il propose un bon éventail, des tout-petits aux adolescents.
- Le fonds de bandes-dessinées : réparti entre plusieurs secteurs, il est consistant (8 600 volumes) et satisfaisant du point de vue de la diversité des genres et des courants artistiques. En revanche, le traitement matériel qui a longtemps été adopté pour cette collection (cote et collage d'une bande de tissu sur la tranche, revêtement plastique de type scolaire) est totalement inapproprié, si bien qu'un long travail de remise en état reste à mener.
- Le secteur des périodiques : avec plus de 150 titres vivants, ce fonds propose une véritable diversité dans les niveaux d'accès et une grande variété thématique. Ce secteur est très apprécié d'un certain public qui vient très régulièrement.

• *Un fonds patrimonial d'Etat*

Le fonds patrimonial est composé de 26 247 ouvrages datant du XVe au XIXe siècle. Un manuscrit et cinq incunables font partie de ce fonds. Dans une ville possédant peu de patrimoine bâti comme Gap, le fonds patrimonial constitue une part importante du patrimoine de la ville.



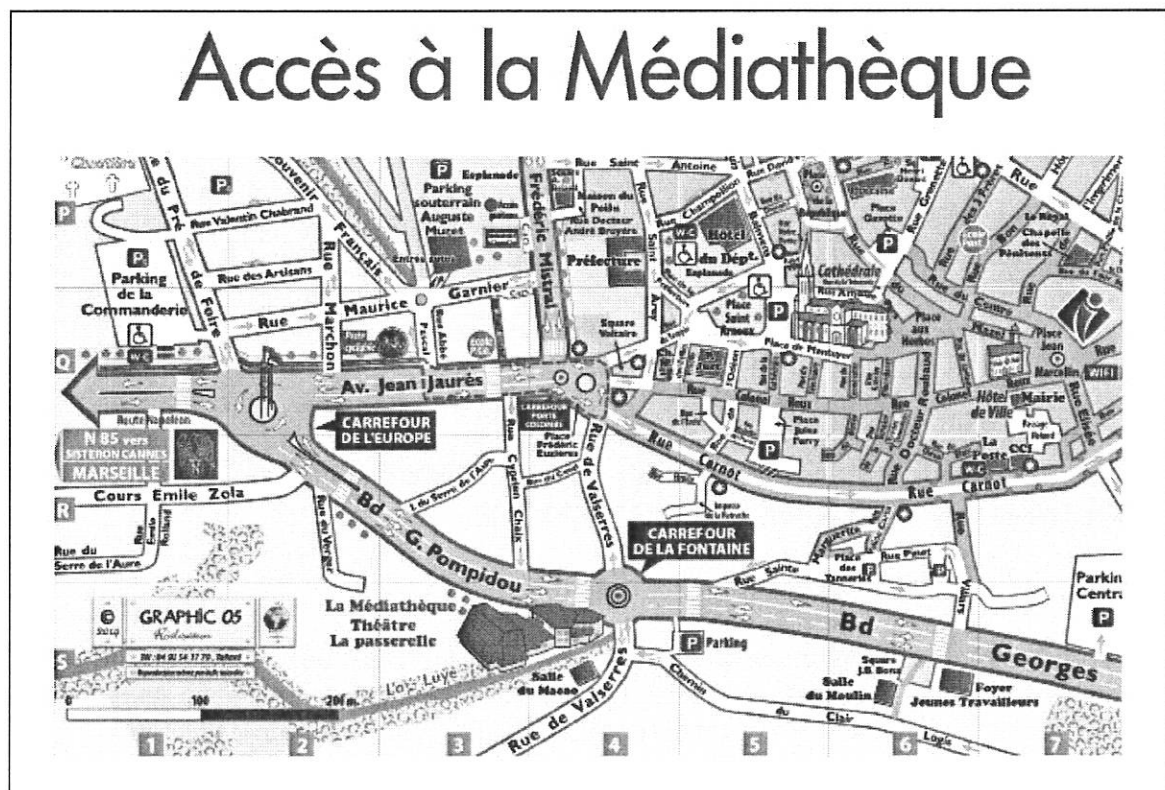
Un aperçu du fonds patrimonial, riche de 26 000 documents

À ces collections modernes s'ajoute le fonds patrimonial de la Médiathèque. Constitué de 26 247 ouvrages datant du XVe au XIXe siècle, parmi lesquels on dénombre cinq incunables, le fonds patrimonial est essentiellement le fruit de donations de notables gapençais et répond ainsi aux critères généraux encadrant la définition d'un fonds patrimonial :

“les collections patrimoniales sont formées des collections nationales constituées par dépôt légal et des documents anciens, rares ou précieux.”⁴

En 2020, le fonds patrimonial de Gap a été retenu dans le cadre du Projet d'Appel à Patrimoine Écrit, initié par le Service du livre et de la lecture et destiné à soutenir les projets concernant les collections patrimoniales des bibliothèques relevant de collectivités territoriales et d'établissements publics de coopération intercommunale. Piloté localement par la DRAC avec l'appui opérationnel de la Structure régionale pour le livre, ce projet permettra au fonds patrimonial de Gap de bénéficier des opérations de catalogage et de rétroconversion s'inscrivant dans le plan national de signalement des fonds patrimoniaux des bibliothèques territoriales. L'opération de numérisation de 6785 ouvrages a été phasée en deux temps, la première en septembre 2020, la seconde courant 2021, pour un montant total de 36 200€, co-financée par la DRAC, l'Agence Régionale du livre et la Mairie de Gap.

- **Un lieu agréable situé en plein centre-ville**



Un équipement facile d'accès, en plein coeur de la Ville.

⁴ Charte du Conseil supérieur des bibliothèques, article 8.

La Médiathèque se situe sur le boulevard George Pompidou, le long de la Luye. Le bâtiment est agréable, suffisamment spacieux pour accueillir le public. Malgré quelques limites (l'obsolescence de la toiture et des huisseries à cause de l'usure du temps, la chaleur très pénible en été et l'absence de parking public en face), il s'agit d'un bâtiment de qualité, reconnu pour le confort de son accueil.

- ***Une capacité de rayonnement sur un territoire très vaste.***

Situé dans un environnement rural et enclavé, la Médiathèque municipale détient un grand potentiel au niveau de ses publics et de son inscription dans la vie culturelle haut-alpine. Il faut rappeler qu'un tiers du public inscrit provient de communes extérieures à Gap.

- ***Un personnel qualifié et passionné***

Le personnel de la Médiathèque est reconnu pour son professionnalisme, sa capacité à travailler en mode projet et sa passion du métier. Les stagiaires régulièrement accueillis à la Médiathèque sont toujours accompagnés de manière pédagogique et professionnelle par les agents qui ont tous la même vocation à la transmission de leurs métiers respectifs.

De nombreux projets sont régulièrement mis en oeuvre en transversalité ainsi qu'en lien avec différents acteurs socioculturels de la région et au-delà (Histoire de lire, qui est un salon du livre jeunesse particulièrement reconnu sur le plan régional, la Nuit de la lecture, le Forum Lire autrement, dédié à la lecture pour les personnes en situation de handicap, et de nombreux cycles thématiques sans cesse renouvelés).

b. Faiblesses

Cependant, la Médiathèque connaît un certain retard sur l'état de la lecture publique en France. Ses principales faiblesses sont les suivantes :

- ***Un établissement encore trop centré sur le livre***

La Médiathèque de Gap ne possède aucune collection musicale. En revanche, le fonds de DVD s'est considérablement étoffé depuis 2010, passant de 1000 à près de 4000 titres en 2020 (dont des DVD musicaux), et la Médiathèque propose désormais des tablettes et des PC portables en libre consultation.

- ***Une Médiathèque « d'étude »***

L'établissement est conçu comme une médiathèque traditionnelle. C'est pourquoi le lieu reste peu accueillant. Aujourd'hui, les salles ouvertes au public sont saturées d'ouvrages. Par ailleurs, il n'y a aucune signalétique pour orienter les lecteurs.

- ***Un établissement manquant d'ouverture***

Plusieurs facteurs rendent l'ouverture aux publics très défailante. Premièrement, la Médiathèque est très peu signalée dans la ville et souffre d'un manque de visibilité. Deuxièmement, les horaires d'ouverture sont difficilement lisibles pour le public.

Troisièmement, les tarifs sont élevés par rapport à la moyenne nationale, de nombreux réseaux de lecture publique ayant pris le pas de la gratuité pour tous. L'abonnement annuel d'un adulte gapençais est au-dessus de 20 euros, le tarif maximal est de 26,50€, la gratuité est limitée aux moins de 18 ans.

Enfin, l'absence de réseau ne permet pas de répondre aux besoins présents sur le territoire et laisse de côté les publics dits empêchés (personnes âgées, handicapées, isolées).

- ***Une équipe qualifiée mais restreinte***

En 2021, le personnel de la Médiathèque comptait 13,2 ETP. Or, la Médiathèque d'une ville-préfecture de près de 42 000 habitants devrait réunir au moins 20 ETP suivant les recommandations de l'Observatoire du livre et de la lecture⁵.

Il est toutefois à souligner que la mairie s'inscrit actuellement dans une dynamique de recrutement en faveur de la lecture publique, avec un nouvel agent recruté fin 2020 ainsi que la perspective de recrutement d'un conseiller numérique d'ici fin 2021 et d'un agent multimédia supplémentaire à la date d'échéance des travaux de rénovation.

4. Objectifs politiques

Le programme de mandat du Maire, réélu en 2020, mentionne le projet de rénovation et d'extension de la Médiathèque de Gap.

Le volet Livre et lecture des Assises de la Culture, qui se sont tenues en 2010, avait déjà mis en valeur la volonté de redéfinir l'offre et les actions de la Médiathèque. Toutefois, dix années plus tard, les objectifs des Assises de la Culture n'ont pas été atteints.

Aussi, dans la perspective de restructuration du service, trois de ces objectifs devront être atteints en vue de l'intégration de cet établissement dans le paysage actuel des médiathèques de lecture publique :

a. Une Médiathèque hybride

Il est important de poursuivre et de démultiplier les accès des publics à des contenus multiples : livre, musique, film, ressources numériques. Sur ce dernier point, la plateforme Gap'en num, développée par le prestataire CVS, connaît un véritable succès d'audience auprès des abonnés de tous âges. Evolutive, cette plateforme doit être encore enrichie de nouveaux contenus, en plus des films, de la presse et des savoirs déjà largement plébiscités par les publics. Les équipements multimédia doivent être enrichis jusqu'à ce que la Médiathèque soit en mesure de proposer une vingtaine de PC portables et de tablettes pour tous ses publics.

Enfin, le tournant vers l'automatisation progressive des opérations de prêt doit être observé afin que le personnel puisse davantage s'adonner à des missions de médiateur culturel.

⁵ Observatoire du livre et de la lecture, chiffres-clés 2020.

b. Un lieu de vie

-Proposer des temps d'échanges, de médiation, des lieux de rencontres.
-L'accueil et l'accompagnement des publics doit primer sur le traitement des prêts et des retours de documents, lequel doit être partiellement remplacé par des automates de prêt. Enfin, le secteur jeunesse doit être élargi à un étage entier, afin de pouvoir proposer un espace dédié aux collections pour les adolescents ainsi qu'à l'étude, dans des espaces équipés informatiquement.

c. Une tête de réseau

-Proposition d'animations et d'actions en direction des publics usagers et non usagers.
-Projets en partenariat avec les associations littéraires / les professionnels du secteur (libraires, éditeurs, auteurs, BDP, CRDP, Education Nationale).
En plus de l'accueil dans ses murs, la Médiathèque pourrait aussi conduire des actions « hors les murs », dans des écoles, des lieux investis par la jeunesse afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics.

5. Projet de réhabilitation

a. Missions et enjeux du projet

Actuellement, la Médiathèque ne peut répondre pleinement aux besoins de la commune et de ses usagers en matière de lecture publique.

Les objectifs de la rénovation du service, pensés en réponse aux différents besoins recensés, sont donc les suivants :

Besoins	Objectifs et actions
Ouvrir plus souvent	Passer de 29h30 d'ouverture hebdomadaires à 35h.
Une Médiathèque plus grande	Porter la surface utile à 2000 m ² (1875 m ² actuellement).
Mieux emprunter	Rénover et repenser le mobilier, les équipements et les espaces de la médiathèque. Aménager de nouveaux espaces plus fonctionnels (casiers à l'entrée, RFID, automates de prêt).
Mieux étudier	Proposer des espaces de travail incluant le multimédia et la sérénité au travail.

	Penser les collections et les actions culturelles en lien avec la Bibliothèque universitaire.
Se détendre	Valoriser la multiplicité des supports tels que les supports multimédia (livres numériques, CD, DVD, jeux vidéo, etc.) mais également des espaces et des ambiances.
Se socialiser	Développer les services d'accompagnement des publics éloignés de la culture d'une part, du numérique d'autre part. Proposer des actions permettant aux usagers de se rencontrer à travers les supports culturels.
Le numérique à tous les niveaux	Développer l'offre multimédia et numérique, réduire la fracture numérique du territoire via un programme d'accompagnement permis par le recrutement d'un conseiller numérique.
Valoriser le fonds patrimonial	Délocaliser le fonds patrimonial de la commune dans un lieu plus adapté dans un double objectif de conservation et de valorisation.
S'ouvrir au-delà du service et de la ville	Développer la lecture publique au-delà de la ville en consolidant les partenariats et en pérennisant des actions hors les murs en direction de publics variés.

• Les objectifs en détail

Il s'agit de redéfinir les contours d'une politique de lecture publique qui prennent en compte l'évolution sociale qui demeurent en phase avec le monde actuel.

La Médiathèque offrira ainsi un espace rénové, en promouvant la lecture sous toutes ses formes, en diversifiant l'offre documentaire, en réhabilitant la mission de renseignement et en rendant service à la population à desservir.

Il s'agit donc de concevoir les services de la médiathèque de façon à satisfaire les attentes de l'utilisateur.

- **Ouvrir plus souvent** : depuis 2011, la Médiathèque propose une ouverture au public de 29h30 hebdomadaires, s'inscrivant par-là dans la moyenne nationale⁶. Toutefois, les inscrits à la Médiathèque sont souvent des actifs n'ayant pas la possibilité de venir sur place en dehors des deux journées d'ouverture en continu (les mercredis et les samedis). En outre, de nombreux étudiants et lycéens viennent à la Médiathèque pour étudier et manifestent souvent leur souhait de poursuivre leur activité au-delà de 18h. Pour ces publics, mais également dans une perspective de fluidification des flux d'utilisateurs, il serait donc souhaitable de porter à 35h le volume hebdomadaire d'ouverture du service.
- **Une Médiathèque plus grande** : conformément aux recommandations du Service du livre et de la lecture, la Médiathèque de Gap desservant une population municipale de près de 42 000 habitants, sa surface plancher devrait être portée à plus de 2000 m², soit 50m² par tranche de 1000 habitants⁷.
- **Mieux emprunter** : l'emprunt d'ouvrages est l'usage le plus répandu en médiathèque. La très grande diversité de l'offre éditoriale proposée permet de répondre à l'immense diversité de la population et de ses centres d'intérêt, mais il est souhaitable de proposer d'autres choix de nature à satisfaire des fractions de population qui restent à l'écart de la médiathèque. Il s'agit donc de poursuivre le renouvellement des collections en intégrant le numérique et les nouveaux supports d'accès à l'offre culturelle : numérique, bornes d'écoute et de téléchargement de la musique, automates de prêt, collections en RFID pour plus de fluidité.
- **Mieux étudier** : l'usage studieux de la médiathèque est attendu par une partie de la population pour satisfaire des activités d'étude. L'aménagement de l'espace joue un rôle important pour répondre à un certain calme mais également aux différentes modalités du travail scolaire seul ou en groupes. Un partenariat avec la Bibliothèque universitaire (antenne de Gap) est à réfléchir en termes d'accès aux collections (abonnement spécifique pour les étudiants par exemple), complémentarité des collections entre les médiathèques municipale et universitaire, action culturelle en partenariat.
- **Se détendre** : la Médiathèque doit être également un espace de détente. Elle doit encourager les utilisateurs à la découverte de collections et d'activités, d'ambiances, favorisant ce rendez-vous avec soi-même.
- **Se socialiser** : la Médiathèque remplit une fonction de socialisation, elle intègre une dimension de construction du lien social. Les espaces et les animations doivent être repensés afin de répondre à cette construction du lien

⁶ Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales éditée en 2021 par le Ministère de la Culture.

⁷ Sur la question de la surface, voir cet article très clair et simplifié de la Direction des Affaires Culturelles de Guadeloupe :

www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-Guadeloupe/Disciplines-et-secteurs/Livre-et-lecture/Construction-d-un-equipement-bibliotheque

social, notamment pour des personnes dont le seul espace de rencontre avec les autres réside dans la Médiathèque.

- **Le numérique à tous les niveaux** : le développement des ressources numériques de la Médiathèque est en plein essor. La Médiathèque rénovée devra permettre d'en intensifier les usages par la diffusion de l'informatique avec la possibilité de communiquer, d'utiliser les logiciels courants de bureautique, de jouer, d'utiliser son ordinateur portable ou encore de visionner et d'écouter des contenus éclectiques. L'un des enjeux de cette réhabilitation passe également par un site web accessible, rénové et donnant la possibilité aux usagers de s'exprimer.
- **Valoriser le fonds patrimonial** : historiquement, la Médiathèque s'est construite sur le socle d'un fonds d'Etat important (26 000 ouvrages de 1450 au XIXème siècle), produit de plusieurs donateurs. Le projet de rénovation inclut le transfert du fonds patrimonial de la Médiathèque dans l'aile Est de la rue souterraine de la Providence, dans un local mis aux normes requises en termes de conservation de ces documents d'une extrême fragilité. Le but est d'offrir à la ville de Gap, une véritable bibliothèque patrimoniale, comprenant un espace d'exposition, des visites sur rendez-vous ainsi qu'un espace d'étude. Dans cette optique, il sera indispensable de détacher un agent de la Médiathèque qualifié en patrimoine en vue d'animer cet espace et d'entretenir les collections du fonds.
- **S'ouvrir au-delà du service et de la Ville** : le programme d'animations déjà riche et reconnu pour sa diversité et sa qualité, sera repensé dans un objectif de décloisonnement des ressources et de partenariat avec d'autres acteurs socioculturels régionaux. Cette démarche a pour but de faire connaître les ressources de la Médiathèque par-delà les murs de la ville, d'attirer de nouveaux publics, développer l'accès à la culture, participer au dynamisme de la vie culturelle et artistique dans un périmètre élargi.

Dans cette optique, les pistes suivantes doivent donc être approfondies et élargies :

- **rencontres littéraires** : elles favorisent la découverte de nouveaux auteurs ou livres, d'échanger, de communiquer et d'avoir un rapport particulier avec les usagers dans un cadre privilégié et convivial ;
- **Soirées « cinéma »** : elles permettent de toucher un public pas uniquement composé de lecteurs et diffuser la culture sous toutes ses formes ;
- **Des rendez-vous annuels adaptés aux générations** : exemple d'« Histoire de lire » pour la jeunesse, qui pourrait être décliné pour d'autres publics et d'autres collections.
- **Des thématiques mensuelles** : tous les mois, un thème est sélectionné par les bibliothécaires et décliné sur différents supports et à travers différentes animations : conférences, ateliers, films, etc.

- **Une Médiathèque hors les murs** : proposer une médiathèque hors les murs et investir de nouveaux espaces publics afin de diffuser et promouvoir le goût pour la lecture auprès de nouveaux publics (Mangap', centres sociaux, Partir en livre, etc.)

Le projet de rénovation apportera ainsi un espace structuré, confortable et convivial où tous les Gapençais de toutes les générations pourront trouver leur place, travailler, circuler, se cultiver et se détendre.

b. Les travaux de rénovation

Comme nous l'avons vu dans les objectifs détaillés du projet, un effort particulier devra être porté sur les notions de bien-être, de luminosité, de confort, d'acoustique, d'espace/volumétrie, de lisibilité.

La rénovation et l'extension de la médiathèque doivent tout particulièrement respecter l'esprit du lieu, fruit d'une architecture moderne et riche d'un fonds historique. Aussi, tout le projet de réhabilitation doit être pensé dans le respect de ce mode ancien dans un esprit nouveau.

L'établissement ainsi rénové devra ainsi tenir ensemble ces différentes contraintes, contraires en apparence mais profondément complémentaires dans les faits :

- la Médiathèque est un espace **structuré rationnellement** (classement des collections, espaces fixes pour lire et travailler) mais aussi un espace nécessairement **modulable et mouvant** (les rayonnages et le mobilier doivent pouvoir être régulièrement déplacés au gré des actions culturelles, mais également pour insuffler un esprit de dynamisme à l'établissement).
- La Médiathèque est un espace de **liberté** et d'enrichissement individuel (on y cultive sa créativité dans les ateliers d'écriture ou de dessin par exemple), mais aussi un lieu où l'on **respecte des règles collectives** (respect de la quiétude des usagers, de la propreté des locaux, des collections).
- La Médiathèque est un service public pouvant être fréquenté **occasionnellement**, mais aussi de manière **assidue**, pour les abonnés comme pour les non inscrits.
- La Médiathèque est constituée de secteurs **ouverts** les uns sur les autres, mais elle offre aussi des **espaces fermés et protecteurs** facilitant la concentration.

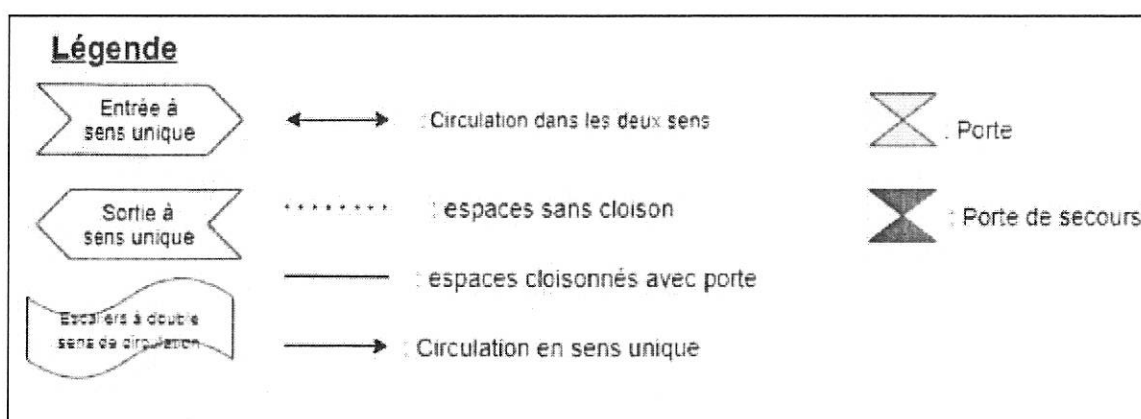
Les maîtres mots qui doivent présider à ce projet sont donc :

- **Attractivité** : le bâtiment doit être attractif, depuis l'extérieur comme dans ses espaces internes. Le lecteur doit avoir envie d'y entrer et d'y séjourner.
- **Lisibilité (identification) des services** : une signalétique claire et lisible doit permettre l'identification des espaces, dès l'entrée
- **Accessibilité** : l'accueil doit être un espace chaleureux et circulant. Le public y est accueilli dans ses différences (situation de handicap notamment). Tous les ouvrages sont en libre accès,

- **Sérénité** : les usagers comme le personnel doivent s'y sentir à leur place, afin d'y travailler et d'y circuler commodément.
- **Luminosité**
- **Confort et ergonomie** : Les espaces de consultation doivent être fonctionnels. Les espaces de lecture sont proches des rayonnages
- **Dynamisme, flexibilité, ouverture** : l'espace est aéré, paisible et modulable.

c. Schémas fonctionnels

Le schéma fonctionnel de l'établissement rénové est proposé suivant une répartition sur les trois étages structurels du bâtiment.



➤ Rez-de-chaussée : accueil général, actualité, littérature adulte.

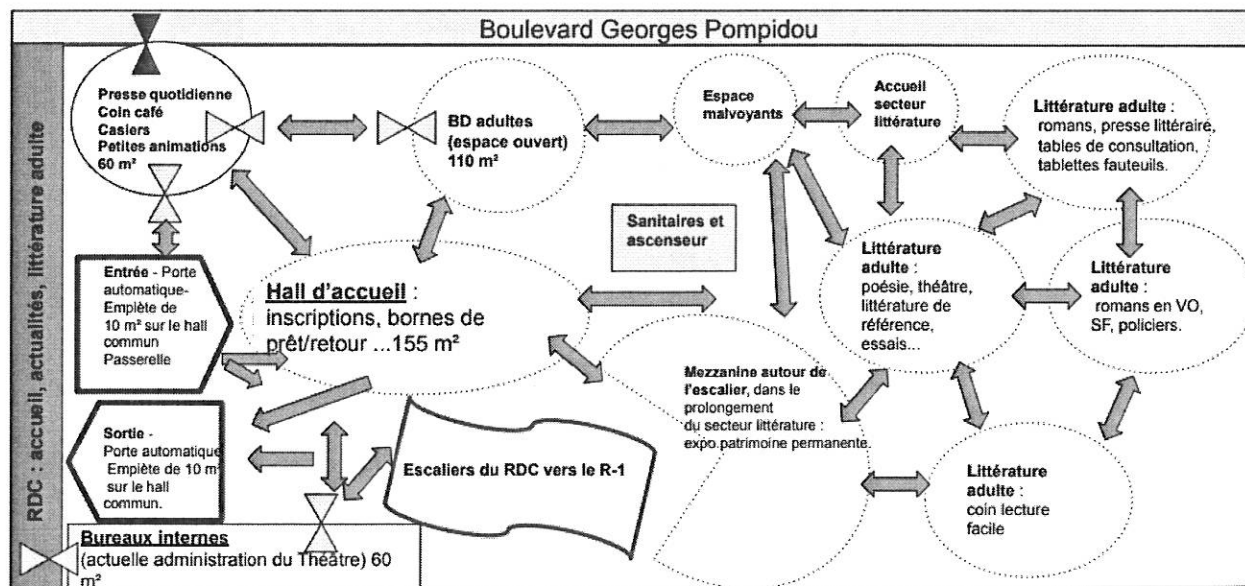


Schéma fonctionnel du rez-de-chaussée dans le projet de rénovation

Le rez-de-chaussée comprendra les espaces suivants, afin de proposer un accueil fonctionnel ainsi qu'un secteur littérature et BD adultes agrandi et aéré :

-un coin cafétéria, presse quotidienne, petites animations ponctuelles comme des lectures à voix haute, dans l'actuelle salle d'animations devenue trop petite pour accueillir de plus amples actions culturelles; des casiers pourront être mis à disposition des usagers afin d'y déposer leurs affaires et leurs livres ;

-l'accueil général, sur la base de l'organisation actuelle (mobiliier entièrement rénové en 2020), enrichi de deux automates de prêt et retour, de tables de présentation;

-l'espace BD adultes dans l'actuel espace presse, devenu trop grand pour ce genre de service. L'avantage d'une telle disposition est d'apporter une image dynamique et rajeunie du service, les BD adultes n'étant souvent connues que par un public restreint en raison de leur emplacement trop confidentiel au rez-de-jardin;

-enfin, le reste de l'étage sera consacré à la **littérature adulte** : bureau d'accueil du secteur, romans, espace pour malvoyants (matériel adapté, livres en gros caractères, livres audio), science-fiction, romans policiers, poésie, livres en VO... Les différents types de collections seront organisées sur le modèle de petits salons, où la circularité remplacera l'actuelle disposition linéaire, peu engageante et peu pratique pour la consultation sur place. La presse spécialisée en littérature (*Avant-scène théâtre, Lire...*) sera également disposée dans ce secteur.

-La mezzanine qui sera construite au-dessus du patio accueillera une **exposition patrimoniale permanente**, destinée à faire connaître le fonds patrimonial (situé dans l'aile est de la rue souterraine de la Providence).

➤ Le 1er étage : secteurs enfance, adolescents et bureaux internes.

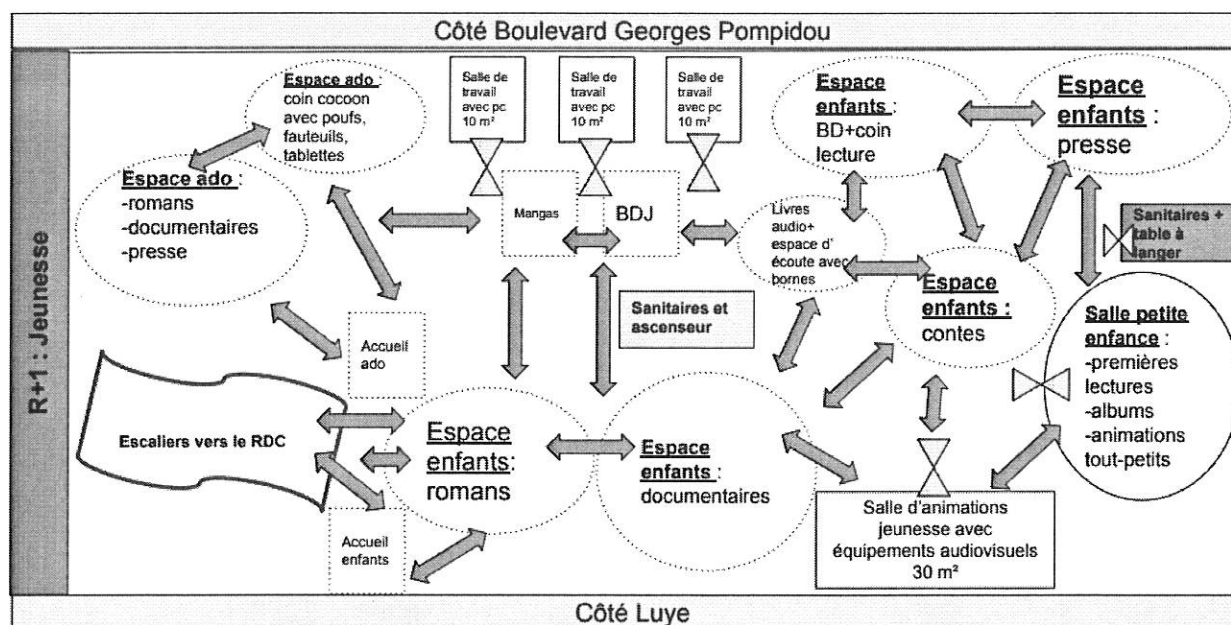


Schéma fonctionnel du 1er étage dans le projet de rénovation

Le premier étage comprendra les espaces suivants, dans l'optique d'offrir un véritable espace aux adolescents (actuellement limité à quelques mètres carrés pris sur le secteur jeunesse et ne permettant aucun développement des collections ni aucun espace pour étudier sereinement) :

-côté droit de l'escalier : petite enfance : bureau d'accueil petite enfance, collections de romans, de documentaires, BD enfants, salle 0-3 ans avec les albums, salle destinée aux animations, contes, livres audio). Un empiètement sur la toiture située dans le prolongement de l'espace des documentaires pour enfants d'étendre le secteur sur une surface d'environ 30 m², dans laquelle pourra être proposée la salle d'animations jeunesse.

-côté gauche de l'escalier : espace pour adolescents : bureau d'accueil adolescents, collections de romans, de documentaires, BD pour adolescents, DVD jeunes, 3 salles d'étude fermées avec pc et connectique, coin détente et lecture.

-Sur l'emplacement de l'actuelle terrasse du 1er étage (entre 100 et 150 m²) : bureaux internes avec 10 postes informatiques, étagères de traitement des collections, salle de réunion fermée.

- **Le rez-de-jardin** : le déménagement du fonds patrimonial et l'optimisation de l'ensemble des espaces internes actuels (magasins, bureaux internes), permettra l'installation d'espaces destinés au public de plus de 300 m².

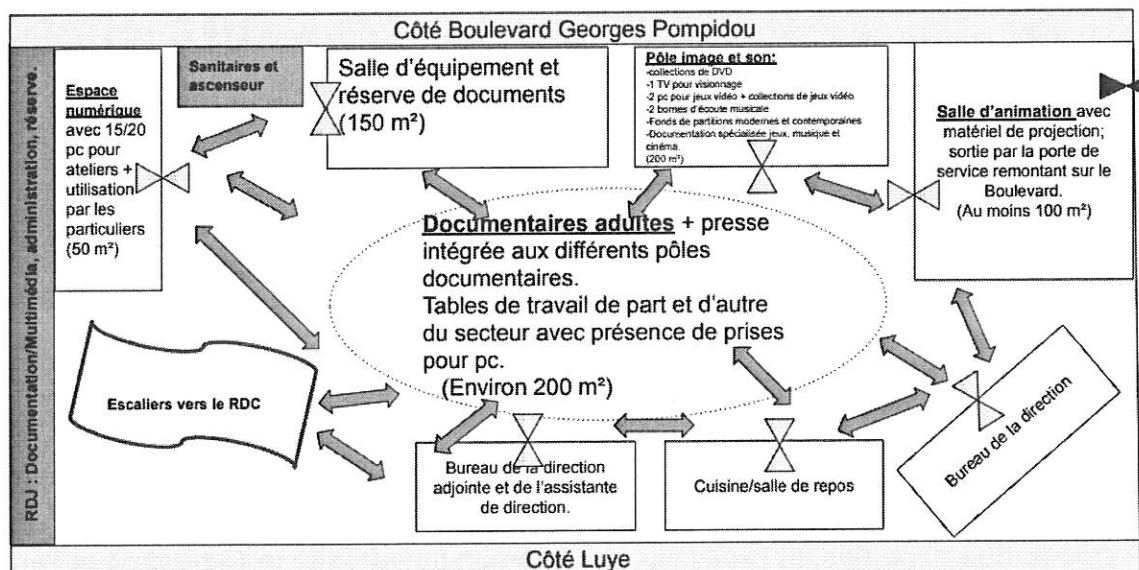


Schéma fonctionnel du rez-de-jardin dans le projet de rénovation

Le rez-de-jardin sera plus spécifiquement consacré à la documentation ainsi qu'au pôle multimédia. Des salles spécifiquement dédiées à l'écoute de musique, au visionnage de films ainsi qu'à la pratique de jeux vidéo feront ainsi leur apparition dans le service. Ces nouveaux supports et activités s'intègrent parfaitement dans la mission de mise à disposition de tous les supports culturels par les médiathèques de lecture publique. Les espaces de cet étage complètement repensé seront donc les suivants :

-le secteur Documentation et Multimédia. Bureau d'accueil du secteur, collections de documentaires adultes regroupés thématiquement pour une meilleure lisibilité des collections par les usagers ("voyages", "santé", etc...) selon une

classification qui sera définie avec la directrice adjointe, responsable du secteur. La presse thématique sera également rangée parmi ces pôles thématiques.

-Salle multimédia (fermée) destinée aux ateliers multimédia et accessible en permanence au public en-dehors des créneaux réservés aux ateliers. Matériel disponible : 15 à 20 pc portables, 1 écran, un vidéoprojecteur, connectique pour le travail avec des pc personnels. Les collections et la presse sur le thème du multimédia seront localisées dans cet espace.

-Salle jeux vidéo, cinéma et musique (fermée, subdivisées en 3 sous-espaces : jeux vidéo, musique et cinéma).

-Coin jeux vidéo : 2 pc (+ casques) seront exclusivement dédiés aux jeux. Dans cet espace se trouveront également les documentaires, la presse thématique et les collections de jeux vidéo.

-Coin cinéma : on trouvera dans cet espace, les collections de DVD, la presse magazine et les documentaires sur le cinéma, ainsi qu'une TV avec casque pour le visionnage libre de film.

-Coin musique : le pôle musique intégrera deux bornes d'écoute et de téléchargement (avec casques d'écoute), ainsi que la littérature et la presse thématiques sur la musique et un fonds de partitions. Le fonds musical sera sélectionné en concertation avec la bibliothèque du Conservatoire dans une perspective de complémentarité des fonds musicaux mis à disposition par la Ville.

-Bureaux administratifs : direction adjointe/secrétariat de direction, direction.

-Cuisine

-Salle d'équipement et magasin : d'une surface d'environ 150 m² et située sur l'emplacement actuel de la réserve moderne, la salle d'équipement et de magasin permettra à la fois de stocker le matériel d'équipement et de réparation, de réaliser ces travaux et de stocker les livres en doublon ou les documents de référence non réédités.

d. Calendrier de réalisation

➤ Court terme (2021-2022)

-Formalisation définitive du projet et détermination du calendrier des travaux en lien avec la direction des bâtiments de la Ville.

-Mise en réseau des acteurs publics et privés autour d'un événement ou d'un lieu ressource. Cet objectif est à la fois atteint (nombreuses actions effectuées en partenariat avec des acteurs locaux, comme Alpes Regards, Littéra 05, le Théâtre de la Passerelle, l'Office Municipal de la Culture...) et toujours en cours, car la liste de partenaires de la Médiathèque ne cesse de s'accroître au fil de ses saisons culturelles.

-Enrichissement et renouvellement du parc informatique

-Enrichissement de l'offre numérique

➤ Moyen terme (2022-2024)

-Déménagement du fonds ancien dans le nouveau local de la Providence, une fois celui-ci mis aux normes de conservation de documents patrimoniaux.

-Travaux d'agrandissement et de rénovation (durée estimée : entre 6 mois et 1 an)

-Proposition d'un service de lecture publique durant le temps des travaux

-Réflexion sur une meilleure valorisation du fonds ancien dans le nouveau local de la Providence (animations, visites, exposition patrimoniale permanente dans la Médiathèque moderne afin de renvoyer au fonds patrimonial de la rue souterraine...)

➤ **Long terme (2025-2030)**

-Aménagement progressif de la Médiathèque municipale dans une forme hybride intégrant les nouvelles technologies et une dynamique autour de la jeunesse.

-Elargissement de l'offre de services : réflexion à mener sur un fablab qui tiendrait une place légitime au sein d'un établissement proposant tous les supports documentaires requis à ce type d'activités ancrées dans l'avenir.

-Réflexion sur l'élargissement de la surface utile afin de porter celle-ci à plus de 2100 m² à l'horizon 2030. Différentes options seront étudiées, comme la construction éventuelle d'annexes destinées à desservir les quartiers situés en marge du centre-ville tels que le haut-Gap.

-Mise en réseau des différentes structures proposant une bibliothèque (centres sociaux, crèches...); établissement de partenariats et de temps de permanence dans ces établissements par des agents de la Médiathèque.

6. Politique documentaire de l'établissement (cf. annexe : charte documentaire).

La politique documentaire de la Médiathèque est formalisée dans l'organigramme du service, la responsable de la politique documentaire étant également adjointe à la direction et responsable du fonds documentaire. Cette organisation présente l'avantage de combiner le vertical (qui favorise l'arbitrage) et le transversal (qui sert la mutualisation), tant sur le plan des orientations stratégiques que sur un plan plus opérationnel.

a. Les acteurs de la politique documentaire

- **La responsable de la politique documentaire** : elle a pour mission de piloter la politique documentaire du service, d'impulser le développement de nouveaux services aux publics, d'élaborer les outils de pilotage, d'évaluer l'activité documentaire municipale. Elle est également responsable du Système intégré de gestion des bibliothèques (actuellement Nanook, un logiciel de l'Agence France Informatique). En tant que directrice adjointe, elle est membre de l'équipe de direction.
- **Les responsables de secteurs** : au nombre de 5, chaque responsable pilote le développement des collections de leurs secteurs respectifs. Chaque secteur thématique (entité intellectuelle) regroupe plusieurs pôles thématiques (entités physique ou "collections"). Les responsables des secteurs sont membres de l'équipe de direction de la Médiathèque.

- **Les responsables de secteurs sont également référents du circuit technique des collections** : ils coordonnent, avec les agents placés sous leur autorité, les différentes étapes de traitement **catalographique et physique** du document.
- **Les responsables de collections** : au nombre de 10 (en 2021), ils sont chargés du pilotage d'un ou de plusieurs domaines de contenus, sous le contrôle des responsables de secteurs correspondants. Ces derniers sont également responsables d'une partie des collections.
- **La référente du circuit d'équipement** : elle effectue le suivi de l'équipement des collections, une fois celles-ci cataloguées par les responsables correspondants. Elle veille au réapprovisionnement du matériel d'équipement en lien avec la responsable administrative chargée des commandes de fournitures. L'équipement est effectué, soit en interne par des agents de la Médiathèque, soit par un service délocalisé de la mairie.

b. Les outils

• Les fiches-domaines

Les fiches - domaines sont l'outil de gestion prévisionnelle du domaine de contenu, commun à tous les responsables de collections . La fiche-domaine est à la fois **un outil complet de pilotage** qui explicite, tant quantitativement que qualitativement, les orientations d'acquisition et de développement de la collection et **un outil de transmission** du projet documentaire A ce jour, les fiches-domaines ne sont pas harmonisées sur un modèle unique pour l'ensemble des secteurs et des collections. Ce projet d'harmonisation est confié à l'adjoint à la direction, également responsable de la politique documentaire de l'établissement. Un exemple très exhaustif et particulièrement accessible de fiches - domaines est fourni par l'espace "poldoc" du site de la Médiathèque Intercommunale Ouest-Provence⁸, une référence en la matière :

FICHE-DOMAINE
Année : Intitulé du domaine : Nom du responsable de la collection correspondante :
Sommaire
Charte documentaire Énoncé des objectifs Programme prévisionnel annuel Environnement spécifique Sujets frontières Abonnements Bibliothèque de liens Outils de sélection Paysage éditorial Personnes ressources Fiche de désherbage Indices ou cotes validés Liste d'autorités Bilan statistique Bilan annuel de la collection
Annexes
Descriptif de la fiche et de ses rubriques Critères de sélection des périodiques Critères de procédure de désherbage Critères de procédure de classement

⁸ Site de la MIOP, onglet "Poldoc": docmiop.wordpress.com/2010/02/24/la-fiche-domaine-v3/

- **Les outils informatiques**

- **Le SIGB** : Le SIGB utilisé par la Médiathèque de Gap est Nanook (un outil développé par l'Agence France Informatique).
- **Le portail documentaire** : actuellement administré sous Bokeh (outil CMS open source intégrant l'OPAC Nanook), il offre la possibilité aux différents acteurs de la politique documentaire de produire et de diffuser des ressources documentaires. Toutefois, le site ayant été créé il y a plus de 8 ans, un projet de refonte est en cours, dans un objectif d'interaction avec les usagers et d'une meilleure lisibilité des services.



Le site-portail de la Médiathèque de Gap

Le dispositif de valorisation des ressources documentaires via le site portail s'articule autour de 2 axes:

- l'axe "Vitrine", représenté par les nouveautés du catalogue, regroupées par publics et par type de collections;
- l'axe "Recommandations" (qui reste à enrichir et à développer) représenté par les sélections critiques des responsables documentaires, portant sur les collections physiques, par les bibliographies.

c. Les services documentaires

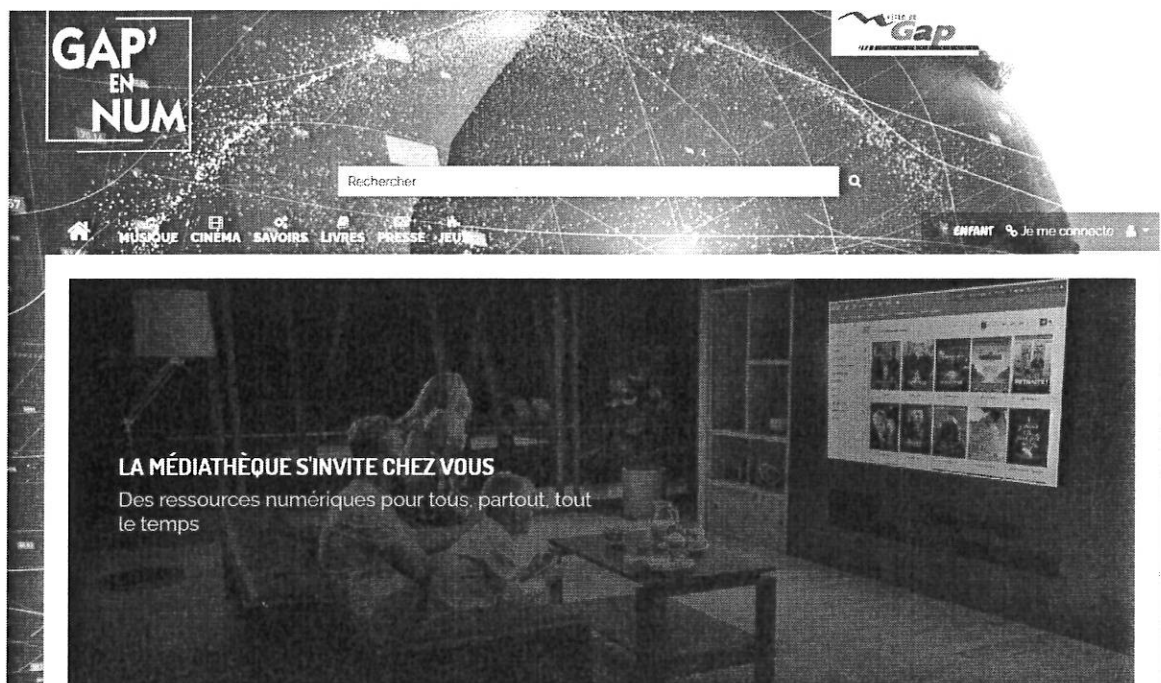
- Les **collections physiques**, organisées en pôles thématiques (unités de regroupement de sujets et de supports par grands thèmes). Les collections de la Médiathèque sont séparées entre les espaces “adultes” et “jeunesse” . A l’heure actuelle, elles représentent un total exact de 100 000 exemplaires, dont 95% sont empruntables. Le développement des collections physiques devra nécessairement intégrer les collections numériques, dans une logique de complémentarité. Ce développement doit être également indexé sur l’évolution de la population municipale, en respectant sa répartition démographique. En effet, à raison des 2€ d’acquisitions documentaires par année et par habitant que devrait respecter une commune de plus de 40 000 habitants⁹, le budget d’acquisition devrait avoisiner les 82 000€/an en 2021 et gagner 1% tous les 5 ans, suivant une prospective de l’Insee¹⁰. En outre, il apparaît que la population gapençaise tend à un rajeunissement¹¹ : dans les prochaines années, la répartition annuelle du budget alloué aux collections devra tenir compte de ce rajeunissement. Le projet d’extension de l’établissement doit également tenir compte de l’espace nécessaire à prévoir afin d’accueillir ces collections supplémentaires en section jeunesse.
- Le **service de suggestion d’achats** via le site portail. Très apprécié, ce service manque toutefois d’interaction et demande à être développé.
- **Les collections numériques** : 146 e-books libres de droits sont accessibles au format epub via le site portail. De plus en plus demandés suite à la crise sanitaire notamment, les ebooks constituent un axe à développer. Il serait souhaitable, à l’horizon 2025, de constituer un fonds d’ebooks de nouveautés et accessibles pour d’autres formats de lecture, dans une perspective de démocratisation du livre numérique.
- **La numérisation du patrimoine** : dans le cadre d’un partenariat entre la Ville et le Département des Hautes-Alpes, plusieurs dizaines d’ouvrages du fonds patrimonial devraient être numérisés et mis en ligne sur le site portail de la Médiathèque d’ici 2022. Cet objectif, pensé sur le long terme, doit conduire à un enrichissement permanent de ces ressources patrimoniales au format numérique sur le long terme.

⁹ Source : Ministère de la Culture, service du livre et de la lecture.

¹⁰ “Sur le long terme la population est passée de 23 994 habitants en 1968 à 41 018 habitants en 2020, soit une évolution de 71% sur une période de 52 ans. Si l’on poursuit de façon linéaire la tendance de l’évolution de la population de Gap sur la base du taux d’évolution moyen annuel récent (2011-2016), le nombre d’habitants de Gap en 2025 sera de 41 059 personnes, soit une hausse de 205 habitants (1%). En 2030, la population de Gap serait de 41 265 habitants, soit une hausse de 411 habitants (1%)” ville-data.com d’après une étude statistique de l’INSEE, 2021.

¹¹ “C’est une population qui rajeunit avec un indice de vieillissement de 1 personne de 65 ans ou plus pour 96.6 habitants de moins de 20 ans.” [Op. cit.](#)

- **Gap'en num** : complément et prolongement des collections physiques du réseau, cette plateforme de ressources numériques, développée par Collectivité vidéo services, est un service gratuit et sur demande pour les abonnés. Il rassemble des milliers de ressources, classées en plusieurs catégories : films en streaming, savoirs, jeux, livres, presse. Les abonnés de moins de 12 ans sont directement redirigés vers une plateforme spécifique pour les enfants. Ces ressources ont pour fonction d'élargir la marge d'influence de la médiathèque, dans une double-optique de complémentarité avec les collections physiques et d'offre documentaire au-delà des murs de l'établissement.



Gap'en num, la plateforme de ressources numériques de la Médiathèque.

Annexe

Charte documentaire de la Médiathèque de Gap

I. Missions de la Médiathèque

La Médiathèque de Gap déploie les missions de lecture publique suivantes :

- favoriser l'accès pour tous à l'information et à la culture, dans toute sa diversité et sous toutes ses formes ;
- assurer un soutien à l'éducation et la formation, initiale et continue ;
- encourager les pratiques de loisirs - diminuer la fracture numérique en proposant un accès et un accompagnement dans l'usage des technologies de l'information et de la communication ;
- générer du lien social, en ouvrant ses portes à tous les publics et en favorisant la rencontre et l'échange, autour d'événements et d'animations.

II. Les principes généraux de l'offre documentaire

a. Les collections doivent respecter les critères suivants :

- encyclopédisme, diversité, universalité, pluralisme ;
- qualité et rigueur de l'information ;
- adéquation avec les besoins des publics (analyse des statistiques du public et des prêts);
- adéquation avec les besoins des partenaires : établissements scolaires, structures petite enfance, résidences personnes âgées, foyers handicapés, etc. ;
- adéquation avec la politique documentaire et culturelle mise en place
- adéquation avec l'actualité (commémorations, événements, actualité des salons littéraires...)
- diversité dans le niveau de complexité des documents;
- actualisation constante de l'offre documentaire.

b. Les principes de sélection des documents

Les bibliothécaires utilisent les critiques et avis de parution publiés dans les revues professionnelles, magazines généraux ou spécialisés, les médias audiovisuels, les ressources du web (sites internet, blogs, réseaux sociaux...). Ils bénéficient également du conseil des libraires, directement en librairie ou en ligne.

Les documents non acquis par la Médiathèque : les documents scolaires, ceux tombant sous le coup de la loi, incitant au racisme, au prosélytisme, à la pornographie, la violence, ou défendant les thèses négationnistes, révisionnistes ne figurent pas dans l'offre documentaire de la Médiathèque.

Les suggestions d'achats par le public : les suggestions d'achat du public sont prises en compte dans la mesure où elles respectent les principes mentionnés

ci-dessus et les contraintes budgétaires du service. Un module disponible sur le site portail permet aux usagers d'effectuer leurs suggestions en ligne. Ils peuvent également formuler leurs suggestions auprès des bibliothécaires, dans les secteurs de la Médiathèque .

Les dons du public : Les dons du public sont intégrés dans la collection dans la mesure où ils sont en bon état et, comme les suggestions, s'ils respectent les principes de constitution des collections mentionnés ci-dessus.

III. Organisation de l'offre documentaire dans les lieux physiques et virtuels

a. Dans les espaces physiques

L'offre documentaire comprend des documents imprimés (livres, revues), des documents multimédia (CD, DVD, livres-audio sur CD), des jeux et jouets.

La Médiathèque de Gap n'a pas une vocation de conservation, en dehors du plan régional de conservation partagée. Son offre documentaire empruntable est constamment actualisée et les documents n'ayant plus leur place dans les collections sont éliminés, selon des critères précis : documents inappropriés, obsolètes, usagés, périmés, inexacts (méthode IOUPI).

L'âge des documents et leur taux de rotation entrent également en compte.

b. Dans les espaces virtuels

La Médiathèque propose un site internet avec catalogue intégré, un service de ressources numériques (Gap'en num) ainsi qu'une page Facebook afin de présenter son activité culturelle.

Le site web (www.mediathèque-gap.fr) fournit les principales informations pratiques, l'agenda des animations, le catalogue enrichi, les comptes des abonnés, un service de suggestions de lecture. Le site propose également des sélections de lecture et l'accès aux ressources en ligne : ebooks et Gap'en num. Ce site s'adresse à tous les publics.

Les ressources numériques :

- offre de vidéos à la demande, qui vient enrichir l'offre de films sur DVD
- auto-formation pluridisciplinaire, (langues, bureautique, internet, musique, soutien scolaire...)
- Presse en ligne en complément de l'offre papier
- Musique en streaming (playlists, webradios).

c. Principes et outils de médiation autour de l'offre documentaire

La médiation a pour objectif de créer une rencontre entre des publics et des contenus documentaires. Elle peut prendre des formes diverses, selon qu'elle s'effectue dans les espaces physiques ou en ligne.

Dans les espaces physiques :

- des bibliographies mensuelles sur le thème du mois;
- des tables de présentation pour les nouveautés et les sélections thématiques;
- des événements organisés dans la Médiathèque : expositions, conférences, rencontres d'auteurs, ateliers créatifs, ludo-éducatifs...

Sur Internet :

- mise en ligne de l'agenda culturel du mois avec un outil de feuilletage
- sélections de lecture par âge et par secteur
- suggestions d'achats des lecteurs
- une page Facebook (www.facebook.com/mediathequedegap/) présentant l'actualité culturelle de la Médiathèque.

Fait à Gap, le 21 Avril 2021

Baudouin

